

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE de TENNIS DE TABLE

REPORT DE MATCH

Pas de report pour les 2 dernières journées. Rencontre non jouée à la nouvelle date (sans FM) : forfait pour les 2 équipes.

La rencontre	équipe jouant à domicile	-	équipe adverse
	<input type="text"/>		<input type="text"/>
division:	<input type="text"/>	du	date prévue : <input type="text"/>
Nouvelle date	avant la 2ème journée suivante		
sur demande de l'équipe de:	<input type="text"/>		
fait le:	<input type="text"/>		
Accord de:	responsable de l'équipe locale		responsable de l'équipe visiteuse
	<input type="text"/>		<input type="text"/>
mail:	<input type="text"/>		<input type="text"/>
signature:	<input type="text"/>		<input type="text"/>

La demande doit être transmise au président de la CTTT par mail, 72 heures avant la date de rencontre prévue au calendrier officiel.

L'accord doit être accepté par le responsable adverse. S'il n'y a pas d'accord, la rencontre devra être disputée à la date prévue.

réservé à la CDTT

Accord du président de le la CTTT.

Concerne rencontre entre :

<input type="text"/>	-	<input type="text"/>
----------------------	---	----------------------

prévue au		reportée avant le :
<input type="text"/>		<input type="text"/>

le:	<input type="text"/>	<input type="text"/>
-----	----------------------	----------------------

Message reçu le :

cachet :

Sans retour de l'acceptation de cette autorisation signée par le président du CTTT, cette demande de report n'est pas valide.